



PRONONCÉ D'ARRÊT

Mardi 23 juillet 2024

CHAMBRE DU CONTENTIEUX – DEUXIÈME SECTION

AFFAIRE 904

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE POUR
LA GESTION ET L'ANIMATION DU PARC DE
LOISIRS DE SAINT-CYR (SAEM SAGA)

L'arrêt pourra être obtenu auprès du greffe
de la chambre du contentieux à la date sus-indiquée.